

	Compte–rendu du premier GT sur les objectifs
	Dans le cadre de la définition des objectifs long terme et opérationnels des sites Natura 2000 en mer « Estuaire de la Loire externe » ZPS & ZSC
	<u>Participants</u> : voir feuille de présence
	Rédaction du doc : Laure Dupéchaud, Pauline Blanchard
	Documents joints : feuille de présence, support de présentation, fiches remplies par sujet pendant le groupe de travail
Date du document : 07/2019	

Ordre du jour :

1. **Rappel de la démarche d'élaboration du docob et des éléments de l'état initial**
2. **Travaux en petits groupes pour faire des propositions d'objectifs à moyen et long terme pour le site Natura 2000**
3. **Synthèse des propositions et travaux à suivre.**

Déroulé : les participants sont répartis en groupes de 5 personnes. Une présentation rappelle les étapes d'élaboration du docob et décrit les attendus de ce groupe de travail. Les membres du GT sont ensuite invités à formuler des propositions d'objectifs pour les enjeux écologiques. Les différentes propositions sont exprimées et synthétisées en groupe pour un sujet choisi.

1. Les enjeux du groupe de travail

La description de l'état initial a permis d'étudier l'environnement abiotique du site Natura 2000, les espèces et les habitats d'intérêt communautaire et les activités pratiquées.

Les enjeux écologiques ont été hiérarchisés selon des critères de vulnérabilité, de sensibilité et de fonctionnalité pour déterminer la responsabilité du site Natura 2000 vis-à-vis de ces enjeux au sein du réseau Natura2000.

L'étape suivante dans l'élaboration du docob consiste à définir les objectifs sur le long terme et les objectifs opérationnels pour le site. Elle est primordiale pour s'accorder sur les orientations de gestion et la stratégie d'actions.

L'objectif de ce groupe de travail est de réfléchir aux objectifs à définir pour trois groupes d'enjeux écologiques : les oiseaux marins nicheurs, les poissons amphihalins et les habitats subtidiaux.

Un exercice en groupe est proposé pour aboutir à la définition des objectifs. Chaque groupe travaille sur un sujet. Des extraits du diagnostic écologique sont mis à disposition. La première partie de l'exercice consiste à retrouver dans le diagnostic les informations de fonctionnalité, vulnérabilité, représentativité et pressions dans le diagnostic liées à chaque sujet. Ces éléments sont mobilisés dans la seconde partie de l'exercice. Chaque groupe fixe des objectifs à long terme pour le sujet considéré et les décline sur le moyen terme. Enfin, les fiches complétées sont transmises à un autre groupe pour permettre une première relecture et une confrontation des idées.

2. Propositions d'objectifs

Pour les oiseaux marins nicheurs

Les propositions d'objectifs long terme sont l'amélioration et la stabilité des effectifs d'oiseaux marins nicheurs dans le site en garantissant des milieux préservés. Il est proposé de faire un focus sur les espèces à forts enjeux. Le terme de *participation* du site Natura 2000 au bon état de conservation est choisi. La déclinaison de ces objectifs comprend plusieurs composantes :

- La ressource alimentaire
- Les habitats fonctionnels
- La quiétude
- La qualité de l'eau.

Rappel sur l'analyse risque pêche : l'analyse de risque de dégradation des habitats Natura 2000 par des activités de pêche professionnelle. L'objet de cette analyse est de prendre en compte les activités de pêche professionnelle dans les sites Natura2000 et de réduire leur impact sur les habitats et espèces d'intérêt communautaires. Elles sont menées à travers un cadre légal (loi biodiversité, circulaires ministérielles) et méthodologique (MNHN) défini au niveau national qui doit permettre l'harmonisation du dispositif au sein du réseau N2000. L'analyse des risques liés aux activités de pêche et les mesures de réduction de ces risques (s'ils portent atteinte aux objectifs du site) permettent l'exonération d'évaluation des incidences des activités de pêche professionnelle.

L'ARP est en cours de réalisation sur le site ELE dans le cadre d'un partenariat entre l'AFB et le COREPEM et fera l'objet de discussions en GT ou COPIL N2000 tel que prévu par le dispositif. A ce jour elle ne concerne que les risques liés aux habitats du site puisque le cadre méthodologique pour la prise en compte des espèces d'intérêt communautaire est en cours d'élaboration au niveau national.

La proposition de faire apparaître les résultats de l'analyse risque pêche dans les moyens d'évaluation de la progression vers l'objectif de conservation de l'avifaune n'est donc pas adaptée.

Le COREPEM souligne qu'il mène un travail spécifique sur les interactions « activité de pêche/oiseaux » sur un autre site Natura 2000 (secteur de l'île d'Yeu). Certaines conclusions de ce travail pourront être transposées sur le site estuaire Loire externe (ELE), et fourniront non pas des indicateurs mais des éléments d'analyse des interactions.

Dans quel état souhaite-t-on que les oiseaux marins nicheurs soient dans 15 ans ?

- Observer un état stable des populations d'oiseaux nicheurs plutôt qu'en déclin dans 15 ans et porter une attention particulière aux espèces pour lesquelles le site a une responsabilité forte.
 - Atteindre une augmentation des populations et la diversité des espèces.
 - Des espèces en bon état de conservation.
 - Mener des actions de préservation des milieux et assurer le repeuplement des espèces en voie d'extinction.
- **Participer à retrouver et maintenir la stabilité des populations d'oiseaux nicheurs en priorisant sur les espèces à plus forts enjeux.**

De quoi les oiseaux marins nicheurs ont-ils besoin pour parvenir à cet état ?

- Une **ressource alimentaire** suffisante
- Des **habitats fonctionnels**, exempts de pollutions, qu'elles soient accidentelles ou chroniques
- Des **espaces d'accueil** adaptés à la nidification
- De la **quiétude** pour les phases de leur cycle biologique : reproduction, repos, nidification, alimentation
- **Absence de prédation** par des espèces introduites
- Une bonne **qualité de l'eau**

Comment va-t-on atteindre l'état souhaité ?

- Accentuer la **sensibilisation** de l'humain pour encourager les **bonnes pratiques** (pour les activités de pêche, de chasse et de loisir)
- Adapter la **réglementation des activités** pour assurer le maintien de la ressource alimentaire et veiller à son application
- Identifier et quantifier les **sources de pollutions** et leurs impacts pour participer à leurs réductions
- Faciliter le développement des **zones protégées** qu'elles soient inclusives ou partagées (ZPR)
- Limiter le **dérangement** lié aux activités de loisir
- Réguler les populations **d'espèces introduites**.
- Participer à l'amélioration de la **qualité de l'eau**

Comment va-t-on évaluer la progression vers notre objectif ?

- Suivi de **populations d'espèces** témoins par la création d'observatoires.
- Inventaire des espèces **d'oiseaux** les plus réguliers sur le site
- Suivi et évaluation de l'état des **habitats**.
- Suivi des **activités** et de leurs impacts
- Suivi des actions et des **mesures** de gestion mises en œuvre.
- Suivi de la **ressource alimentaire** (populations de poissons, mollusques, crustacés)
- Indicateurs DCE pour la **qualité de l'eau**
- Veille sur les sites N2000 alentours et le **contexte** global

Pour les poissons amphihalins

Seuls deux groupes ont travaillé sur le sujet des amphihalins. Les propositions sont donc moins nombreuses.

L'objectif à long terme proposé est l'amélioration de l'état de conservation des espèces de poissons amphihalins et le retour de l'Esturgeon européen dans le bassin de la Loire.

Les composantes de cet objectif concernent :

- La santé des poissons
- La qualité de l'eau et les pollutions
- Les habitats fonctionnels
- Les corridors écologiques
- La pression de pêche

Dans quel état souhaite-t-on que les poissons amphihalins soient dans 15 ans ?

- Une amélioration de l'état de conservation actuel des 5 espèces présentes et un retour de l'Esturgeon européen

De quoi les poissons amphihalins ont-ils besoin pour parvenir à cet état ?

- Une meilleure **santé** des individus
- maitrise et réduction de la **pression de pêche** en estuaire et en mer
- Une meilleure **qualité de l'eau**
 - Une diminution des **contaminants** et des **micro-plastiques** présents dans l'eau
- La préservation et amélioration des **habitats** dont les zones de nourricerie et de reproduction
- Des conditions favorables à la **migration** des espèces (sans barrières physiques et chimiques)

Comment va-t-on atteindre l'état souhaité ?

- Limiter les **rejets** du bassin versant et de la façade littorale /et / ou / accroître la qualité des rejets du bassin versant
- Limiter l'**impact des activités** anthropiques (pêche, dragages, immersions, braconnage)
- Prendre en compte les impacts du **changement climatique**
- Réduire les impacts du **bouchon vaseux**
- Accompagner et **sensibilisation** des acteurs et usagers

Comment va-t-on évaluer la progression vers notre objectif ?

- Indicateurs et suivis **DCE** et **DCSMM**
 - Suivis des **populations**
 - Suivis des **habitats**
 - Suivis des **activités** anthropiques
- Suivis des actions et **mesures** de gestion mises en place
- Suivi spécifique du **bouchon vaseux**
- Connaissance de la **ressource alimentaire** (abondance)
- Connaissance de la **phase marine** du cycle de vie des poissons amphihalins

Pour les habitats subtidaux

Les propositions d'objectifs relatifs aux habitats montrent de plus grandes divergences d'avis entre les groupes. L'un propose des objectifs plus interventionnistes sur la maîtrise de l'évolution des habitats tandis que l'autre exprime des objectifs de progression naturelle des habitats.

L'objectif général est la conservation des habitats fonctionnels et de leur diversité.

Il se décline en prenant en considération :

- La qualité de l'eau
- Les pressions impactantes d'origine anthropiques
- Les espèces invasives
- L'envasement

Dans quel état souhaite-t-on que les habitats soient dans 15 ans ?

- Maintien et conservation des zones de haploops, vasières, laminaires et maërl
- Recherche d'une amélioration de l'état des habitats avec maintien de la mosaïque d'habitats.
- *(Contrôler l'étalement des bancs de sables // conserver un transit sédimentaire naturel au maximum)*

➤ Atteinte et conservation du bon état des habitats fonctionnels et de leur diversité

De quoi les habitats ont-ils besoin pour parvenir à cet état ?

- Une **qualité de l'eau** satisfaisante (dont la turbidité, l'acidification des eaux, les blooms phytoplanktoniques)
- Une réduction et un contrôle des **pressions** impactantes (dont les arts trainants)
- La maîtrise des **espèces invasives**
- Un **substrat rocheux** non envasé

Comment va-t-on atteindre l'état souhaité ?

- Actions sur la **qualité de l'eau** apportée du bassin versant
- Coordination entre le pilotage du **SAGE** et le site N2000
- Éviter les **pressions** sur les zones structurantes
- Adapter les **dragages/clapages** aux enjeux habitats du site
- Surveiller la prolifération **d'espèces invasives**
- *(Améliorer l'enrochement des fonds // maintien des habitats)*

Comment va-t-on évaluer la progression vers notre objectif ?

- Superficie et inventaire des **habitats** et de leur état de santé, en particulier pour les habitats à enjeux forts
 - Suivi des **espèces**
- Indicateurs **DCE** (augmentation du nombre de stations DCE)
 - Suivi des **débites d'étiage**
- Mutualisation des **moyens de recherches** avec les différents Groupements d'intérêt scientifique

3. Synthèse et suites des travaux

Le sujet « oiseaux nicheurs », travaillé par 4 groupes, est choisi pour la synthèse. Les derniers groupes ayant travaillé sur le sujet sont invités à énoncer les propositions d'objectifs. Celles-ci sont discutées avec tous les participants au groupe de travail.

La synthèse sur les oiseaux nicheurs est rédigée directement en salle d'après l'adhésion des participants aux propositions formulées.

Il est noté l'importance de prendre en compte les objectifs des sites naturels protégés autour du site Natura 2000 et de travailler en réseau. La méthode de hiérarchisation des enjeux étant mise en œuvre sur d'autres sites, il est demandé à ce que puissent être présentés les résultats, soient les principales responsabilités pour les sites du réseau afin de mieux situer le site ELE.

Les propositions sur les autres sujets abordés durant ce premier GT seront synthétisées selon la même démarche. Les résultats des synthèses seront diffusés via le site internet du site Natura 2000 (accès détaillé ci-dessous).

Un second GT sera organisé en septembre sur le même format pour aborder de nouveaux sujets : les mammifères marins, les habitats intertidaux, les oiseaux en migration. Il sera intéressant de faire un troisième groupe de travail pour présenter l'ensemble des synthèses et permettre des discussions sur tous les sujets, pour avoir une approche écosystémique.

4. Discussion de la méthode

La première partie de l'exercice, qui consiste à rechercher des données dans les diagnostics, est différemment perçue par les acteurs : elle peut sembler trop longue, voire superflue mais permet de s'approprier les données sur les enjeux écologiques. C'est une démarche pédagogique qui amène les participants à manipuler les diagnostics et à rechercher les informations essentielles pour comprendre l'état de conservation des espèces et des habitats sur le site.

Pour une prochaine session de travail, cette étape pourra être simplifiée pour y passer moins de temps.

La seconde partie aborde le point clé du groupe de travail : la proposition des objectifs et leur déclinaison. Certains groupes n'ont pu travailler que jusqu'à la définition des sous-objectifs (Comment parvient-on à l'état souhaité à 15 ans ?) sans aborder les moyens d'évaluation (Comment évalue-t-on la progression vers les objectifs ?).

Pour faciliter l'exercice, les sujets traitent d'un groupe d'espèces ou d'habitats. Rien n'empêche cependant d'avoir une vision plus intégrée et de fixer des objectifs relatifs au milieu global et aux relations trophiques entre les enjeux écologiques.

Enfin, la rotation des fiches complétées est l'occasion de comparer les idées et de compléter les propositions d'objectifs. Elle facilite la mise en commun des informations lors de la synthèse globale.

Les participants font part de leur souhait de réserver plus de temps à la synthèse en commun à la suite de l'exercice en petit groupe pour discuter leurs idées et expliquer leurs choix. C'est l'occasion de connaître et faire connaître les sensibilités et réalités de chacun.

[Pour télécharger les documents relatifs au docob du site Natura 2000 Estuaire de la Loire externe](http://estuaire-loire-externe.n2000.fr/) (compte-rendu de réunions, diagnostics socio-économiques, diagnostics écologiques, cartes) :

<http://estuaire-loire-externe.n2000.fr/> -> onglet Espace d'échanges

Connectez-vous en renseignant l'identifiant « utilisateur » et le mot de passe « utilisateur ». Il n'est pas nécessaire de demander la création d'un nouveau mot de passe.

Vous avez accès à tous les documents en navigant dans l'onglet de gauche.